

Bilan annuel de l'animation du DOCOB du site Natura 2000

FR5400437 « Landes de Montendre »

Période d'animation : Mai 2022 - Avril 2023

47 av. des Ribas, 13 770 Venelles, France, +33 (0)4 42 20 12 57
74 av. Georges Bonnac, 33000 Bordeaux, France, + 33 (0)9 82 58 27 91
www.mtda.fr
mtda@mtda.fr

1. Préambule

1.1 Le DOCOB et le site Natura 2000

Le présent document vise à dresser le bilan de la période du mois mai 2022 au mois d'avril 2023 en termes d'animation du site Natura 2000 Zone Spéciale de Conservation FR5400437 « Landes de Montendre ».

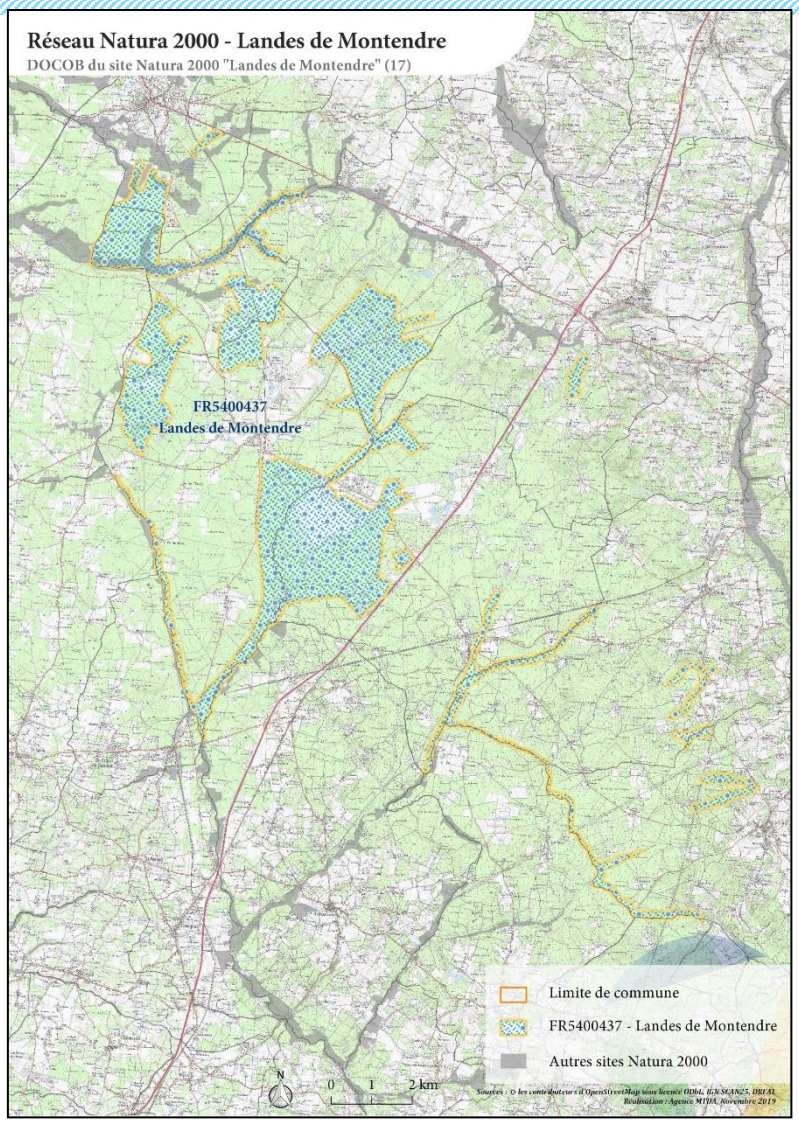
1.1.1 FR5400437 « Landes de Montendre »

Le site Natura 2000 des Landes de Montendre intègre une partie significative de la Double, petite région naturelle à cheval sur les départements de la Charente-Maritime, la Charente, la Dordogne et la Gironde, caractérisée par ses sols pauvres et acides (dépôts de sables et graviers de l'ère tertiaire) et son fort taux de boisement. Il s'agit d'un ensemble exceptionnel de par la diversité de ses milieux et l'originalité de ses associations végétales : landes sèches à Ciste en ombelle (*Cistus umbellatus*), landes humides à Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), landes tourbeuses à Piment royal (*Myrica gale*), tourbières acides à droséras, prairies maigres riches en orchidées, étangs et ruisselets aux eaux pauvres et acides, aulnaies marécageuses à Osmonde royale (*Osmunda regalis*) et même, localement, pelouses calcicoles thermophiles.

Beaucoup de ces associations végétales sont le support d'habitats menacés en Europe, certains étant même classés comme prioritaires (lande tourbeuse à Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), tourbière à Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), pelouse inondable à Isoètes etc.…) et plusieurs abritent également des espèces d'intérêt communautaire (plantes, mammifères, reptiles, amphibiens etc...).

Une grande partie du site a par ailleurs déjà été inventoriée au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (nombreuses ZNIEFF) en raison notamment de son intérêt exceptionnel sur le plan botanique (20 espèces protégées au niveau national ou régional dont 11 menacées en France).

L'intérêt faunistique du site est également particulièrement notable avec la présence de nombreuses espèces à enjeu parmi lesquelles on peut citer la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), le Fadet des laîches (*Coenonympha oedippus*), la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), la Leucorrhine à front blanc (*Leucorrhinia albifrons*), le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) ….



1.2 L'animation

La présidence du Comité de Pilotage de ce site Natura 2000 est assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit de la quatrième période d'animation pour l'agence MTDA, structure animatrice, représentée par son animateur François LEGER.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs des DOCOB

Au total, le site compte 18 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires. Ce sont les suivants :

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)	3110	8.9	Bonne

Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflora*e et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*	3130	31.41	Bonne
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp*.	3140	0	Moyenne / Réduite
Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de *l'Hydrocharition*	3150	11	Moyenne / Réduite
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*	3260	0	Bonne
Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*	4020	265.6	Moyenne / Réduite
Landes sèches européennes	4030	1788.1	Bonne
Formations à *Juniperus comunis* sur landes ou pelouses calcaires	5130	3141	Bonne
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (*sites remarquables d'orchidées)	6210	11	Bonne
Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	6230	62.82	Bonne
Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)	6410	65.1	Bonne
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	31.41	Bonne
Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*	7150	0	Moyenne / Réduite
Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*	7210	0	Moyenne / Réduite
Tourbières basses alcalines	7230	0	Bonne
Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae*)	91E0	21.2	-
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*	9190	33.1	Bonne
Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*	9230	219.87	-

Habitat en gras lorsqu'il s'agit des formes prioritaires de ce dernier

Au total, le site compte 24 espèces d'intérêt communautaire. Ce sont les suivants :

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation
Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*)	I 1016	-	Moyenne / Réduite
Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)	I 1041	-	-
Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)	I 1044	-	Moyenne / Réduite
Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)	I 1060	-	Moyenne / Réduite
Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)	I 1065	-	-
Fadet des laîches (*Coenonympha oedippus*)	I 1071	-	Bon
Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)	I1083	-	Moyenne / Réduite

Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*)	I 1087	-	Moyenne / Réduite
Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)	I1088	-	Moyenne / Réduite
Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)	F 1096	-	Bon
Chabot commun (*Cottus gobio*)	F 1163	-	Bon
Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)	R 1220	-	Bon
Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)	M 1303	-	-
Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)	M 1304	-	-
Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)	M 1308	-	-
Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)	M 1321	-	-
Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)	M 1323	-	-
Grand Murin (*Myotis myotis*)	M1324	-	-
Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)	M 1355	-	Moyenne / Réduite
Vison d'Europe (*Mustela lutreola*)	M 1356	-	Moyenne / Réduite
Flûteau nageant (*Luronium natans*)	P 1831	-	Bon
Noctuelle des Peucédans (*Gortyna borelii*)	I 4035	-	Moyenne / Réduite
Toxostome (*Parachondrostoma toxostoma*)	F 6150	-	Bon
Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)	I 6199	-	Bon

Les objectifs généraux et les objectifs opérationnels retenus par le DOCOB du site sont les suivants :

- Assurer la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire identifiés en conciliant les activités humaines (économiques, de loisirs) présentes, dans le respect de la propriété privée
 - Préserver l'intérêt biologique des landes ;
 - Augmenter l'intérêt biologique des boisements résineux ;
 - Maintenir les surfaces en forêt feuillue ;
 - Préserver l'intérêt biologique des étangs, mares, points d'eau et cours d'eau ;
 - Favoriser un entretien préservant l'intérêt biologique des habitats.
- Susciter auprès de la population et des acteurs locaux la prise en considération de l'intérêt écologique du site et de ses enjeux
 - Faire connaitre les richesses biologiques du secteur ;
 - Intégrer la préservation du patrimoine naturel dans le développement et la promotion des activités touristiques et de loisirs.
- Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du document d'objectifs
 - Pérenniser la démarche de concertation pour la mise en œuvre et le suivi des résultats du documents d'objectifs ;
 - Mener des études complémentaires.

Au total ce sont 23 fiches actions qui visent à répondre à ces objectifs généraux. Elles sont listées ci-après.

Codification	Libellé de la fiche	Priorité
L1	Restaurer les landes et pelouses dégradées	***
L2	Entretenir périodiquement les landes	***
L3	Elaborer un plan de gestion spécifique au secteur les Ardillasses/Corignac	***
L4	Elaborer un plan de gestion spécifique au camp militaire de Bussac/Bedenac	**
F1	Adapter les techniques d'installation et d'entretien des boisements	**
F2	Création ou rétablissement de clairières ou de landes	**
F3	Favoriser le développement de bois sénescents	**
F4	Appliquer une sylviculture adaptée aux chênaies	*
F5	Réhabilitation ou création de ripisylves	***
F6	Réhabilitation des boisements humides dégradés	**
E1	Création, restauration, entretien des mares et points d'eau	**
E2	Entretien des cours d'eau	**
C1	Réalisation d'une plaquette de vulgarisation	**
C2	Formation auprès des propriétaires et des exploitants	***
C3	Animation auprès des scolaires	**
C4	Animation auprès du grand public	**
MO1	Ajuster le périmètre afin de renforcer sa cohérence	***
MO2	Protection par maitrise foncière ou d'usage	***
MO3	Diagnostic Vison d'Europe : Enjeux routiers et risques de collision	**
MO4	Etude hydrobiologique des cours d'eau	*
MO5	Programme expérimental de pose et d'entretien de gîtes artificiels	**
MO6	Recherche spécifique de l'Azuré de la Sanguisorbe	*
MO7	Elaboration d'un projet de C.A.D "Landes de Montendre"	**

1.4 Missions de la structure animatrice

Pour la période allant du mois de mai 2022 à avril 2023, les missions de la structure animatrice s'articulaient autour des volets suivants :

- Animation ;
- Assistance technique ;
- Amélioration des connaissances et suivis scientifiques ;
- Assistance administrative et bilans annuels.

2. Animation

2.1 Mise à jour d'outils de communication, media

2.1.1 Page Facebook

La page Facebook dédiée au site Natura 2000 « Landes de Montendre » (https://www.facebook.com/LandesdeMontendre/) a été créée puis régulièrement alimentée en articles durant cette première période d'animation, l'occasion de faire connaitre le site Natura 2000 mais aussi de partager nos actualités, nos sorties, nos photographies… (cf. Annexe). Voici quelques éléments chiffrés sur cette seconde période d'animation :

- 260 abonnés ;
- 116 publications ;
- 1 875 personnes touchées.

2.1.2 Site internet

Nous avons également animé le site internet entièrement dédié au site Natura 2000 « Landes de Montendre ». Ce site est issu de la pépinière de sites web Natura 2000 mise à disposition par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui vise à faciliter la création de support web pour communiquer auprès des acteurs locaux tout en bénéficiant d'une identité commune (cf. Annexe). Le site que l'on peut retrouver à l'adresse suivante http://landesdemontendre.n2000.fr/ bénéficie de nombreuses sections telles que :

- Découvrir Natura 2000 – *informations générales sur le réseau Natura 2000 et son fonctionnement*
 - Qu'est-ce que Natura 2000 ?
 - Natura 2000 en France ;
 - Son application locale (COPIL, DOCOB, structure animatrice) ;
 - Une Foire Aux Questions ;
 - Un glossaire ;
- Les Landes de Montendre – *Zoom sur les spécificités du site Natura 2000 des Landes de Montendre*
 - Localisation du site ;
 - Les habitats ;
 - La faune et la flore ;
 - Les activités humaines ;
 - Les objectifs du site ;
 - Une galerie photo ;
- Agir et participer – *Rubrique dédiée à la vie du site plus spécifiquement et à des informations pratiques pour les usagers*
 - Les actualités ;
 - Les chartes et contrats ;

- L'évaluation des incidences Natura 2000 ;
- J'ai observé – *permettant de faire remonter ses observations à l'équipe animatrice* ;
- Contactez-nous ;
- Liens utiles.

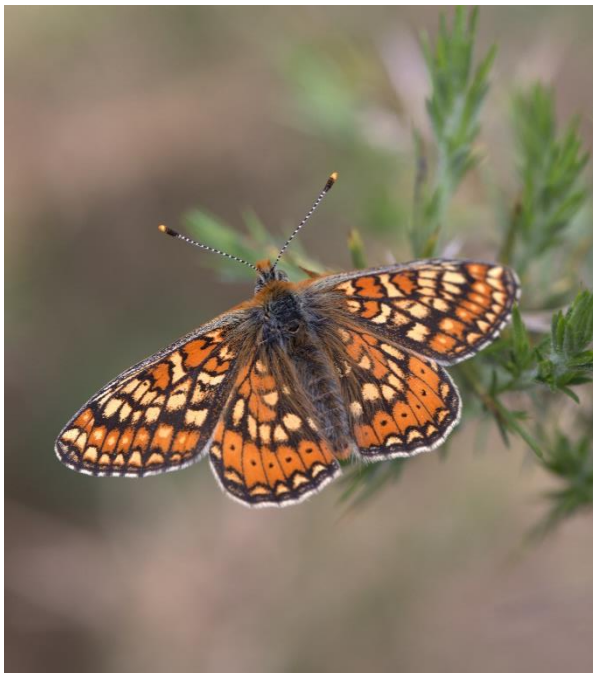
2.1.3 Autres medias

Cette année nous avons également communiqué via les bulletins municipaux des communes. Ainsi voici un article que nous avons proposé à chaque mairie pour diffusion auprès de leurs habitants :

« A nouveau cette année nous allons procéder à quelques suivis naturalistes sur le site Natura 2000 Landes de Montendre. Parmi les inventaires que nous allons réaliser, certains concerneront le Damier de la Succise, l'une des espèces de papillons protégées en France, que nous avons le plaisir de trouver sur le site. Reconnaissable à ses ailes orangées avec des motifs en damier noir avec de petits points noirs, il mesure environ 4 cm d'envergure.

Ce travail s'inscrit dans un plus vaste projet mené par le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Atlantique à l'échelle de 16 sites Natura 2000, dans le but d'améliorer les connaissances sur plusieurs espèces de papillons, dont le Damier de la Succise. Cette meilleure connaissance vise ensuite à mettre en œuvre des actions de préservation et de gestion de ces espèces sur le territoire !

Tout le monde peut nous aider dans cette démarche en nous signalant d'éventuelles observations de cette espèce ! Pour cela, il suffit d'adresser un mail à l'adresse francois.leger@mtda.fr ! »



Damier de la Succise © F. LEGER

2.2 Prise de contacts avec des partenaires potentiels

Nous sommes toujours en lien régulier avec plusieurs structures locales afin de maintenir la mise en place d'actions concertées sur le territoire :

- Olivier ALLENOU, Amandine VALLEE, Olivier ROQUES et Mathilde SEGERS du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine qui acquièrent et gèrent de nombreuses parcelles sur et à proximité du site Natura 2000 ;
- Gauthier WATELLE du SGBV Moron, Blayais, Virvée et Renaudière, animateur du site Natura 2000 FR7200685 Vallée et palus du Moron ;
- Barbara MONNEREAU du SYMBAS, animatrice du site Natura 2000 FR5402008 Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents ;
- Maud BERRONEAU de Cistude Nature ;
- Clément PIGNON de la Communauté de communes de l'Estuaire, animateur du site Natura 2000 FR7200684 Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde ;
- Anaëlle SEIGNOL d'Alliance Forêt Bois ;
- Marjorie BATLLE du CNPF.

2.3 Organisations de réunions d'informations ou de manifestations

Il est à noter que, dans la continuité de ce que nous avons proposé les années précédentes, nos animations grand public et scolaires sont discutées en amont avec le CEN NA qui propose également des animations de ce type sur le territoire. Ce processus permet ainsi de gagner en efficacité et en cohérence sur notre volet pédagogique/sensibilisation.

2.3.1 Sortie « Libellules et demoiselles des Landes de Montendre »

Le 05 août 2023 nous avons coorganisé et animé une sortie grand public sur le thème des odonates sur le site des Landes de Montendre avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. Durant une après-midi, nous avons prospecté plusieurs milieux différents (mares, cours d'eau, lacs, …) avec une quinzaine de participants afin de découvrir les différentes espèces du site.

Cette sortie a également été l'occasion d'échanger sur leur mode de vie, leur cycle de vie et les menaces qui pèsent sur ces espèces. Elle a également permis de mettre en avant la complémentarité des actions entre le CEN NA et notre mission de structure animatrice.

2.3.2 Sortie pour la Journée Mondiale des Zones Humides

Le mercredi 08 février 2023 nous avons organisé une visite guidée du site des Brandes à Corignac dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides. Ce site, géré par le Cen Nouvelle-Aquitaine, bénéficie d'un contrat Natura 2000 afin de restaurer et préserver un milieu ouvert favorable à de nombreuses espèces présentes.

Cette sortie a été coanimée par Clément PIGNON, animateur Natura 2000 à la Communauté de Communes de l'Estuaire, et Barbara LALEVE, chargée de mission Zones humides et Bassins versants au SMIDDEST. Elle prenait place dans un évènement plus large avec notamment la diffusion de deux courts métrages au cinéma de Saint-Ciers-sur-Gironde le 03 février 2023 (cf. annexe).

2.3.3 Sorties à destination des élus

Mardi 15 novembre 2022, avec 7 élus (courageux malgré la pluie), nous sommes allés sur le site des Ragouillis à Chepniers, afin de valoriser le travail conjoint des acteurs de la biodiversité dans les Landes de Haute-Saintonge et plus particulièrement sur le site Natura 2000 Landes de Montendre. Le site des Ragoullis est un site de mesures compensatoires, à la fois en propriété du Conservatoire d'Espaces Naturels et propriété privée. Il nous a ainsi permis de balayer la diversité d'interventions qui peuvent être faites sur les sites du Conservatoire avec l'appui des outils Natura 2000. Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et l'animateur du site Natura 2000 ont ainsi pu échanger avec les élus présents de la gestion pastorale, de la foresterie, de la biodiversité et de la sensibilisation aux milieux naturels... autant de thématiques qui nécessitent d'être valorisées auprès des représentants communaux.

Ce format, à la fois technique mais aussi convivial a permis l'expression libre de chacun. Nous avons prévu de renouveler ce type de rencontre afin de maintenir le lien avec les communes et de mettre en place des actions qui ne l'avaient pas encore été.

Il est à noter qu'une réunion similaire avait été organisée le mardi 08 novembre 2022 à Bussac-Forêt mais qu'aucun élu n'est finalement venu.



2.4 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

2.4.1 Comité Technique Territorial – PNA Papillons de jour – Déclinaison régionale

Le 07 mars 2023 nous avons participé au 1er comité technique territorial Poitou-Charentes de la déclinaison du Plan National d'Action en faveur des Papillons. Parmi les différents points évoqués :

- Présentation du Plan National d'Actions en Nouvelle-Aquitaine ;
- Présentation des actions réalisées en 2022 et programmées en 2023 ;
- Concertation/discussion sur les actions du programme prioritaires en 2024 ;
- Informations sur les appels à projet mobilisables pour réaliser des actions sur les espèces prioritaires ;
- Retour d'expérience : présentation de Pierre-Yves GOURVIL sur les actions réalisées dans le cadre du PNA en Aquitaine.

Cette réunion fait également écho aux inventaires que nous menons dans le cadre du projet sur les papillons de zones humides, porté par le CEN NA auquel le site Natura 2000 Landes de Montendre est intégré.

2.4.2 Réunion avec la cimenterie Calcia

Nous sommes allés à la rencontre de la responsable Environnement de la cimenterie Calcia à Bussac-Forêt afin d'évoquer ensemble les différentes possibilités d'actions concertées, notamment avec le CEN NA qui gère de nombreuses parcelles leur appartenant.

Plusieurs pistes ont ainsi été évoquées avec notamment un volet de sensibilisation du personnel aux enjeux écologiques du site. Néanmoins, et malgré de nombreux échanges, aucune action concrète n'a pu être mises en œuvre à ce jour.

2.5 Communication / Animation auprès des scolaires

Durant cette année nous avons procédé à plusieurs animations auprès de l'école primaire de Clérac, autour des insectes ! Plusieurs rencontres ont ainsi été effectuées :

- 2 animations en salle avec les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 le 23 février 2023 ;
- 1 sortie sur le terrain avec la classe de CE1/CE2 le 03 avril 2023 ;
- 1 sortie sur le terrain avec la classe de CP/CE1 le 06 avril 2023.

2.6 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

2.6.1 Réunion de concertation pour la construction du volet Natura 2000 du PSR

Le 16 juin 2022, nous avons pris part à la réunion de concertation pour la construction du volet Natura 2000 du Plan Stratégique Régional. Parmi les thématiques abordées lors de ces échanges, on citera :

- L'adoption de la loi 3DS et ses conséquences sur le pilotage des sites Natura 2000 ;
- Les fiches relatives à Natura 2000 dans le PSR et leur contenu.

2.6.2 Webinaire Etat-Région à l'attention des animateurs Natura 2000

Le jeudi 24 novembre 2022 nous avons participé au webinaire Etat-Région à l'attention des animateurs Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine dans le but notamment d'évoquer la passation Etat-Région en termes de pilotage du dispositif Natura 2000. L'ordre du jour était le suivant :

- Modalités de transfert de compétence Natura 2000 ;
 - Missions transférées ;
 - Périmètre des sites transférées ;
 - Budget transféré.
- Organisation de la Région pour gérer le transfert de compétence ;
 - Equipe-projet ;
 - Futur service Natura 2000.
- Travail conjoint de l'Etat et de la Région pour anticiper le transfert ;
 - GT1 FEADER ;
 - GT2 Transfert des compétences Natura 2000 et des dossiers ;
 - GT3 Fonctionnement du futur réseau.

2.6.3 COPIL Marais de Braud

Le mercredi 14 décembre 2022 nous avons participé au Comité de Pilotage des sites Natura 2000 Marais-de-Braud et Saint-Louis et Saint-Ciers-sur-Gironde, et Marais du Blayais. Cette réunion qui s'est tenu à Donnezac a également permis de mettre en évidence les synergies qu'ils existaient entre nos différents sites Natura 2000 (prospections avec protocoles partagées, montage d'appel à projet en commun, coanimation de sorties grand public, …).

3. Assistance technique

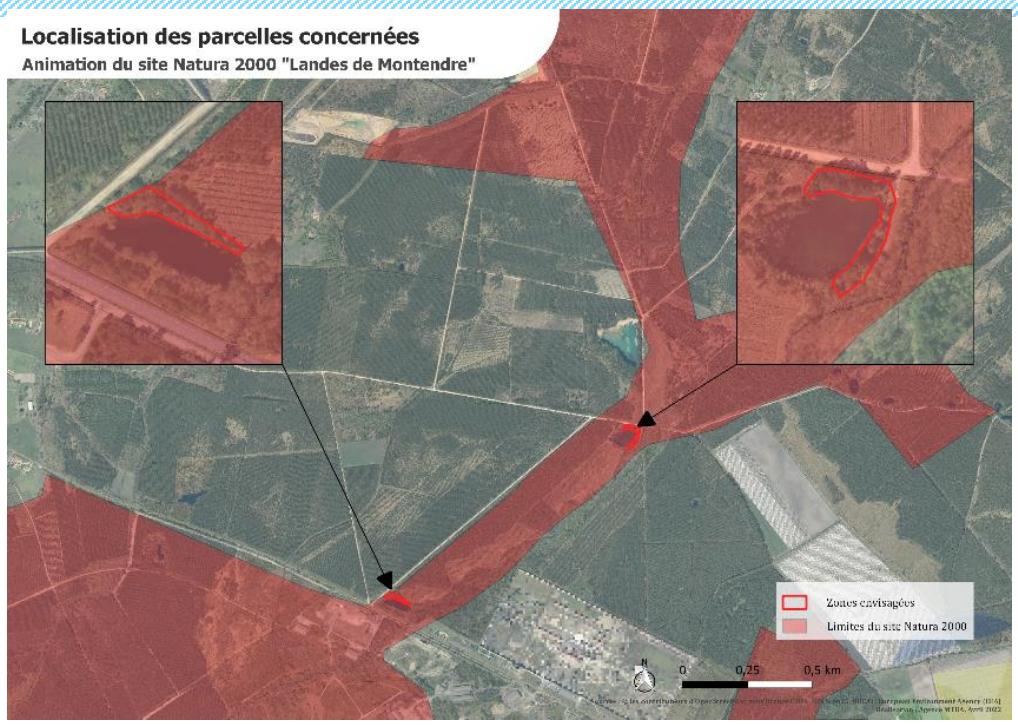
3.1 Animation des contrats Natura 2000

3.1.1 Parcelles forestières à Bussac-Forêt

Comme évoqué l'an passé, des parcelles forestières gérées par Alliance Forêt Bois sur la commune de Bussac-Forêt pourraient faire l'objet d'un contrat Natura 2000. Nous n'avons cependant pas avancé sur ce sujet car, afin de gagner en pertinence, nous avons procédé à la capture et à la pose de GPS sur une femelle de Cistude d'Europe gravide (avec des œufs). Le but de cette opération est de repérer les secteurs de pontes afin d'adapter les mesures de gestion qui seront proposées dans le contrat.

Hormis la Cistude d'Europe, plusieurs autres enjeux ont été identifiées sur le site avec notamment la Leucorrhine à front blanc, le Fadet des laiches ou encore le Saule rampant.

Suivant les prochaines dates d'ouverture par la Région Nouvelle-Aquitaine nous déposerons ainsi un précontrat.



3.1.2 Camp militaire de Bédenac et Bussac-Forêt

Tel qu'évoqué l'an passé, une synergie intéressante d'acteurs a été mise en place pour la préservation des enjeux écologiques du camp militaire de Bédenac et Bussac-Forêt. Nous avons ainsi pris part à de nombreux échanges en visio et sur le terrain afin de prévoir les opérations à mener et d'assister au montage d'un projet FIE (Fond d'Investissement pour l'Armée). Ainsi cette année plusieurs opérations ont eu lieu sur le camp durant cette année d'animation :

- Installation d'exclos au niveau des garennes afin de préserver cet habitat favorable au Lézard ocellé ;
- Réhabilitation de landes avec broyage ;
- Eclaircies de parcelles de pins.

Deux visites de sites sont d'ores et déjà programmées le 11 et le 26 mai 2023 pour suivre l'avancée des travaux et évoquer les possibilités à venir.

3.1.3 Contrats CEN NA

Suite au contrat Natura 2000 passé avec le CEN Nouvelle-Aquitaine au lieu-dit les Brandes sur la commune de Corignac, nous avons effectué une visite de fin de travaux le 25 avril 2023.

Pour rappel les travaux prévus étaient les suivants :

- Entretien des mares en débroussaillant leurs bordures ;
- Entretien des pelouses par débroussaillage et fauche de la végétation herbacée qui s'est fortement densifiée ;
- Création de layons et ouverture de nouvelles zones de pelouse par broyage de la brande.

Voici quelques clichés qui illustre le résultat sur le site.



3.2 Cas particulier du volet forestier

Devant le constat que nous avons dressé depuis 3 ans quant à la difficulté d'impliquer les propriétaires locaux notamment via la charte Natura 2000, nous avons choisi cette année de travailler sur le plan technique avec deux acteurs forestiers locaux majeurs, à savoir Alliance Forêt Bois et le Centre National de la Propriété Forestière. Ainsi nous avons organisé une réunion de travail avec ces deux structures ainsi que le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine le 03 octobre 2022 à Chepniers.

Le but de ces échanges était que chaque structure puisse partager avec les autres ses contraintes et ses visions de l'articulation entre la gestion forestière et la préservation des enjeux écologiques locaux. C'est ainsi que nous avons notamment pu comparer et discuter des mesures intégrées à la charte Natura 2000 du site des Landes de Montendre, et de celles présentes dans les annexes vertes du Schéma Régional de Gestion Sylvicole de Nouvelle-Aquitaine, dans le but de faire évoluer certaines pratiques.

En ce sens nous avons également prévu de prendre part à une des réunions animées par le CNPF sur le territoire à destination des propriétaires forestiers. Nous y présenterons les divers enjeux écologiques du territoire en lien avec les forêts et les outils mis à disposition par Natura 2000.

Malheureusement en raison des contraintes de nos calendriers respectifs nous allons devoir décaler cette réunion à la fin 2023.

3.3 Animation de la charte Natura 2000

Suite au constat dressé les années précédentes d'une difficulté de fédérer les habitants du site autour de la charte Natura 2000 nous avons souhaité relancer les différentes communes concernées. L'idée est qu'elles adhérent à la charte Natura 2000 afin de constituer un relais vis-à-vis de leurs habitants. C'est également pour cette raison que nous avions organisé deux réunions de terrains à destination des élus, telles qu'évoquées précédemment. A ce jour, seule la commune de Clérac a souhaité nous recevoir afin que le dispositif lui soit présenté. L'adhésion de la commune doit encore être validée par le conseil municipal mais cela semble être en bonne voie.

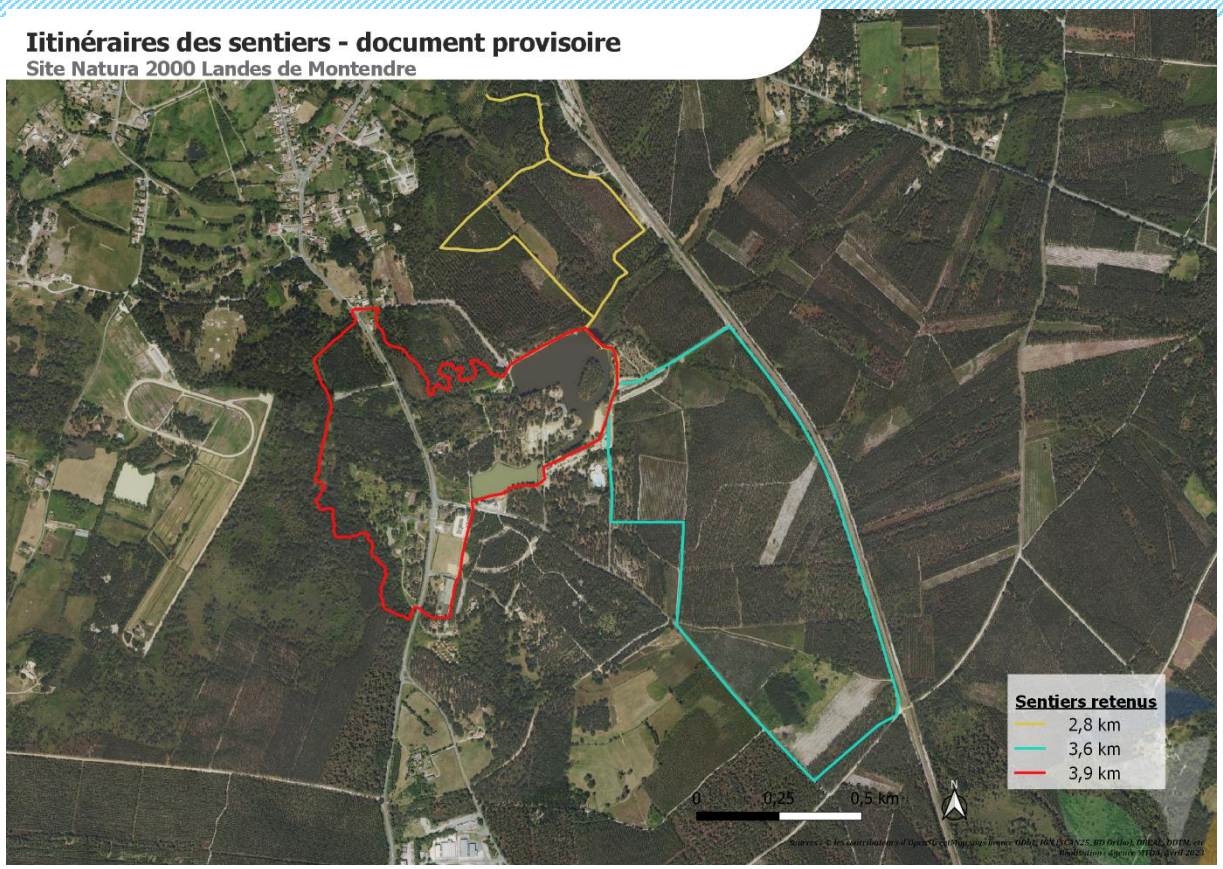
En plus des mairies, nous avons cherché à contacter les propriétaires de parcelles présentant des enjeux écologiques particuliers. C'est ainsi, qu'après un travail d'identification des parcelles intéressantes et de recherches des coordonnées des propriétaires, nous avons contacté une dizaine de propriétaires, sans qu'aucun ne veuille adhérer à la charte.

Afin de promouvoir au mieux la charte Natura 2000 du site, nous avons organisé une réunion publique à Bussac-Forêt le lundi 24 avril 2022, en soirée. Le but de cette rencontre était de présenter le réseau Natura 2000, les enjeux écologiques présents sur le site des Landes de Montendre et de présenter les différents outils mis à disposition sur les sites Natura 2000. Parmi la quinzaine de participants présents ce soir-là, plusieurs propriétaires ont souhaité avoir de la documentation. Nous leur avons fourni et les recontacterons prochainement pour éventuellement leur proposer l'adhésion à la charte Natura 2000 du site.

3.4 Projet de sentier pédagogique à la commune de Montendre

Avec la mairie de Montendre nous avons poursuivi le travail sur le projet de sentiers pédagogiques au niveau du Lac du Baron Desqueyroux. Nous avons ainsi repris et fait évoluer les deux tracés initiaux et conçu un troisième sentier.

Nous travaillons également sur un livret pédagogique qui serait disponible sur le site ainsi qu'à la mairie afin de renseigner les visiteurs sur les enjeux écologiques du site. Ce document devrait être finalisé dans le courant de l'année 2023.



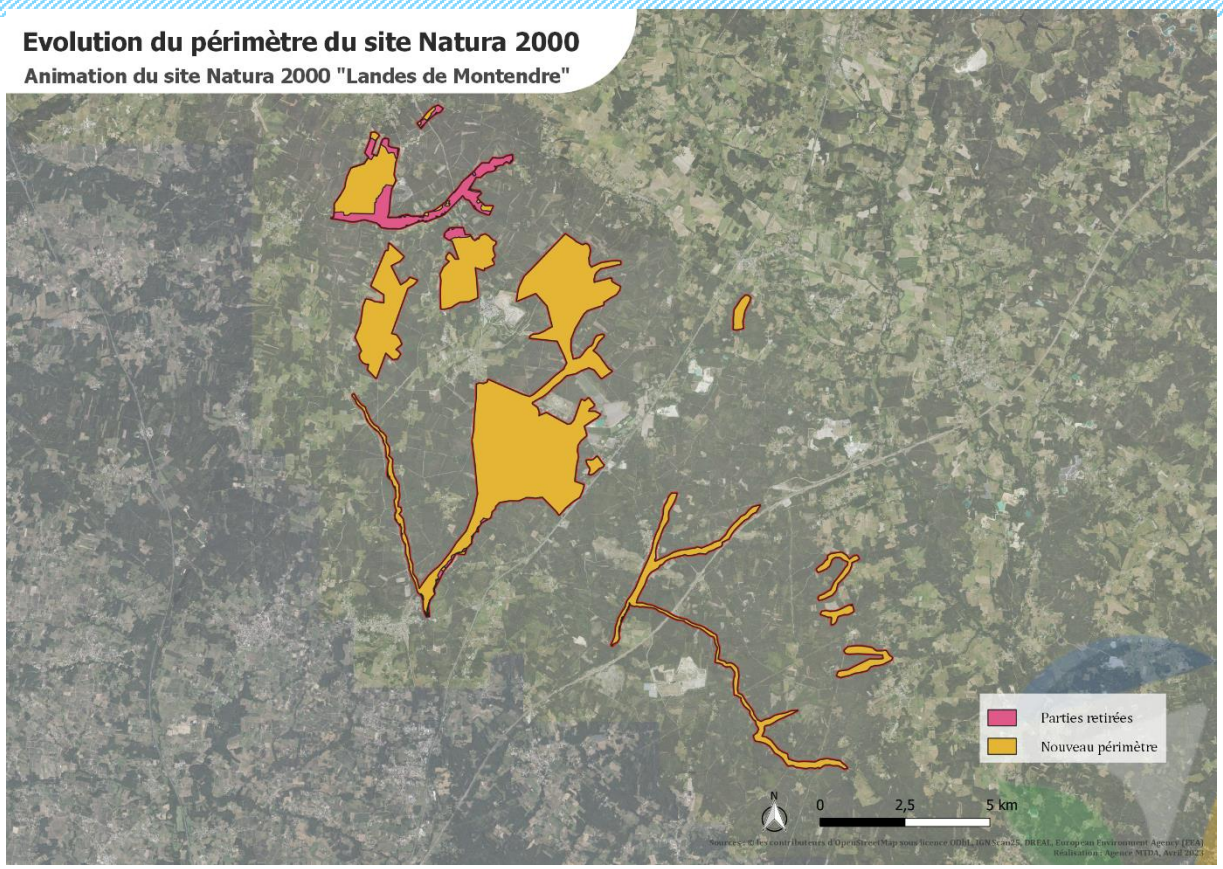
3.5 Modification du périmètre du site Natura 2000 Landes de Montendre

Dans le cadre de l'extension du périmètre du site Natura 2000 FR7200684 Marais de Braud et Saint-Louis et Saint-Ciers-sur-Gironde, nous avons pris part à de nombreux échanges et réunions afin d'aboutir à une validation du projet par les élus des différentes communes concernées.

Nous avons également travaillé de concert avec les services des DDTM17 et 33 ainsi qu'avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine afin de finaliser le dépôt de ce dossier de modification de périmètre auprès du Muséum National d'Histoire Naturel puis auprès de la Commission Européenne (dossier toujours en cours d'instruction).

Nous avons également profité de ce travail pour intégrer la modification du site Natura 2000 FR7200689 Vallée de la Saye et du Meudon qui entraine également une modification du périmètre du site Natura 2000 Landes de Montendre pour plus de cohérence.

Au final, le périmètre du site Natura 2000 FR5400437 Landes de Montendre passe de 3 139,47 hectares à 2 892,43 hectares.



Suite à ces évolutions, le projet est de faire évoluer de façon plus globale le périmètre du site Natura 2000 et de procéder à une révision du DOCOB en raison des évolutions notables des milieux et des caractéristiques écologiques du site et de ses alentours. Cependant, alors que ce travail d'accompagnement d'une structure réalisant ce travail avait été inclus au présent marché, ce dernier n'a pu être réalisé (la révision des DOCOB et des périmètres dans la région étant mis en suspens).

3.6 Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

3.6.1 Projet de centrale photovoltaïque au sol à Donnezac

Nous avons été sollicités par l'administration (DDTM33) afin de nous assurer de la bonne prise en compte des enjeux Natura 2000 vis-à-vis d'un projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Donnezac, à proximité du site des Landes de Montendre.

Compte-tenu de la proximité du projet avec le site que nous animons mais également avec le site Natura 2000 Marais de Braud-et-Saint-Louis et Saint-Ciers-sur-Gironde, nous avons formulé un retour commun aux services de l'Etat pour plus de cohérence.

3.6.2 Projet de premier boisement à Bussac-Forêt

Alliance Forêt Bois nous a contacté dans le cadre d'un projet de premier boisement à Bussac-Forêt pour le compte d'un propriétaire privé, sur une superficie d'environ 12 hectares.

Nous avons ainsi procédé à une visite de site avec la technicienne forestière d'Alliance afin de nous présenter le projet, puis nous avons réalisation un porter à connaissance sur ce secteur.

3.6.3 PLUi de la CALI

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI), nous avons été sollicités afin de fournir les éléments cartographiques en notre possession. Ces éléments seront ainsi pris en compte dans le volet milieu naturel de l'état initial de l'environnement.

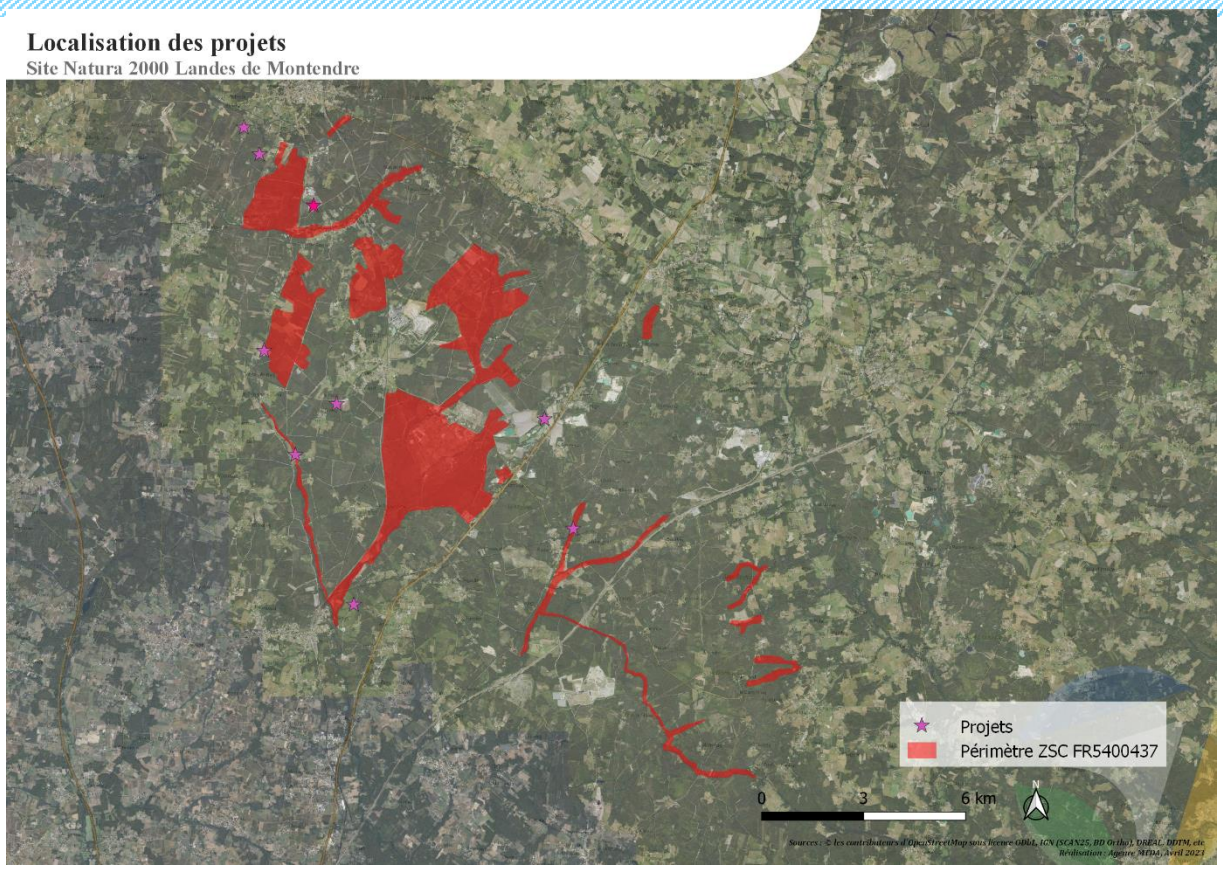
Nous serons attentifs à la suite du processus de réalisation de ce document d'urbanisme afin que les enjeux écologiques relatifs au site Natura 2000 Landes de Montendre soient bien intégrés et pris en compte.

3.6.4 Veille réglementaire

Nous avons poursuivi notre travail de veille réglementaire des différents plans et projets en cours d'instruction que ce soit via les cas par cas, les enquêtes publiques ou encore par notre lien avec les différents services instructeurs. Nous n'avons cependant pas identifié d'autres projets concernant le site Natura 2000 Landes de Montendre.

3.6.5 Outil cartographique

Depuis le début de notre animation du site Natura 2000 Landes de Montendre, nous alimentons notre outil cartographique interne avec les différents projets en lien avec le site. Cela nous permis ainsi d'avoir une meilleure vision des effets potentiels des projets, notamment au travers des impacts cumulés.



4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

4.1 Appels à projet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

4.1.1 Projet Cistude – Acte 2

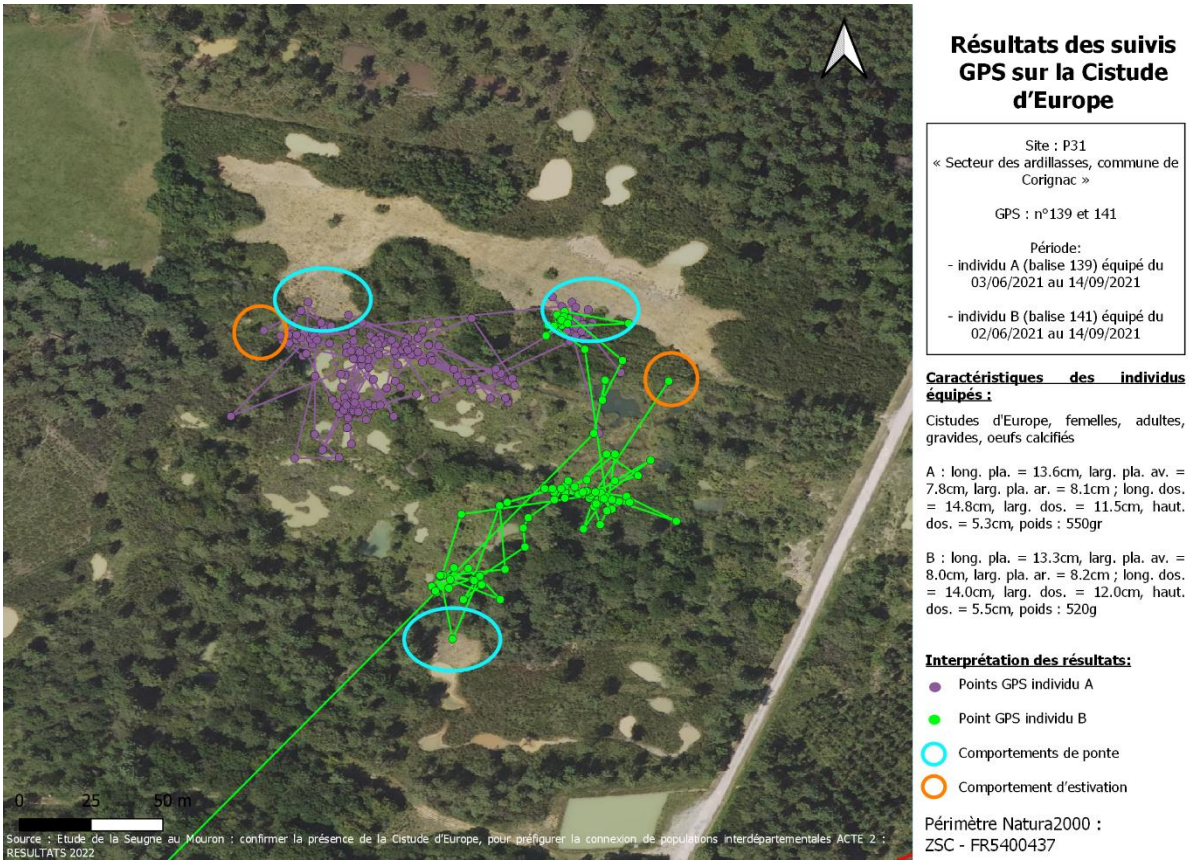
Ce projet porté par Cistude Nature s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet 2022 « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 » de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Lors de l'année 2022, nous avons concentré nos efforts à tenter de récupérer les GPS manquants en procédant à plusieurs sessions de capture. Ainsi nous avons procédé à des campagnes sur les périodes suivantes :

- Du lundi 02 mai 2022 au vendredi 06 mai 2022 ;
- Du lundi 30 mai 2022 au vendredi 03 juin 2022 ;
- Du lundi 13 juin 2022 au vendredi 17 juin 2022 ;
- Du lundi 27 mars 2023 au vendredi 31 mars 2023 ;
- Du lundi 03 avril 2023 au vendredi 07 avril 2023.

Lors de ces différentes sessions de capture, nous avons eu la possibilité d'équiper une nouvelle femelle gravide d'un GPS sur un plan d'eau à l'arrière du centre pénitencier de Bédenac.

Sur les 6 femelles équipées au total (5 en 2021 et 1 en 2022), nous ne sommes parvenus qu'à récupérer 3 GPS malgré un effort de recapture conséquent, comme en témoigne les nombreuses campagnes de capture mises en œuvre.

Voici un exemple de cartographie issue des relevés GPS d'une femelle équipé sur le site des Ardillasses, sur la commune de Corignac.



Le secteur des Ardillasses constitue un site particulièrement important pour les populations locales de Cistude d'Europe. L'association de cette multitude de mares de taille variable avec des milieux ouverts, semi-ouverts et boisés, permet à l'espèce de réaliser la totalité de son cycle de vie sur le site, comme en témoigne l'analyse des données GPS évoquée ci-avant. L'intérêt de ce secteur est aussi d'offrir aux Cistudes de zones d'estivation en cas de trop fortes chaleurs ou de sécheresse prolongée (comme cela a été le cas en 2022).

Afin de maintenir, voire de renforcer la fonctionnalité du site pour l'espèce, nous avons identifié plusieurs mesures à mettre en place en concertation avec le CEN NA, en charge de la gestion de ces parcelles. Nos préconisations sont illustrées ci-après :



Ces éléments sont communiqués à titre d'exemple pour ce bilan. D'autres secteurs ont fait l'objet de suivis et de préconisations. Ces derniers sont détaillés dans un rapport dédié.

4.1.2 Projet Papillons

Dans le cadre de l'appel à projet 2022 « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 » de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, notre projet a été retenu. Il s'agit du projet « Améliorer la connaissance sur 4 espèces de papillons des zones humides à enjeux pour mieux les prendre en compte dans la gestion de 16 sites Natura 2000 de Gironde, Charente et Charente-Maritime » porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Ce projet, qui s'étale jusqu'en mars 2025 comporte deux grands objectifs :

- Actualisation des connaissances sur la répartition du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) dans le nord Gironde, la Charente et la Charente-Maritime.
- Evaluation de l'état de conservation des populations d'Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*) et du Fadet des Laîches (*Coenonympha oedippus*).

Il a ainsi été convenu de cibler des inventaires spécifiques pour le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) sur 16 sites avec des prospections cadrées et uniformisées à l'échelle des sites. La sélection des 16 sites est cohérente avec l'aire de répartition des espèces intégrant notamment une partie du cœur de population girondin entre l'Engranne et Villegouge / Palus de Saint-Loubès et des secteurs charentais où les populations sont en déclins. De plus, au regard des enjeux majeurs mis en évidence par la déclinaison régionale du PNA en faveur des

papillons de jour concernant l'Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*) et le Fadet des Laîches (*Coenonympha oedippus*), il est proposé de mettre en place une évaluation précise de l'état de conservation de ces deux espèces sur les sites considérés comme isolés ou en marge de leur aire de répartition connue.

Pour le site Natura 2000 « Landes de Montendre », les espèces ciblées sont le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) et l'Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*).



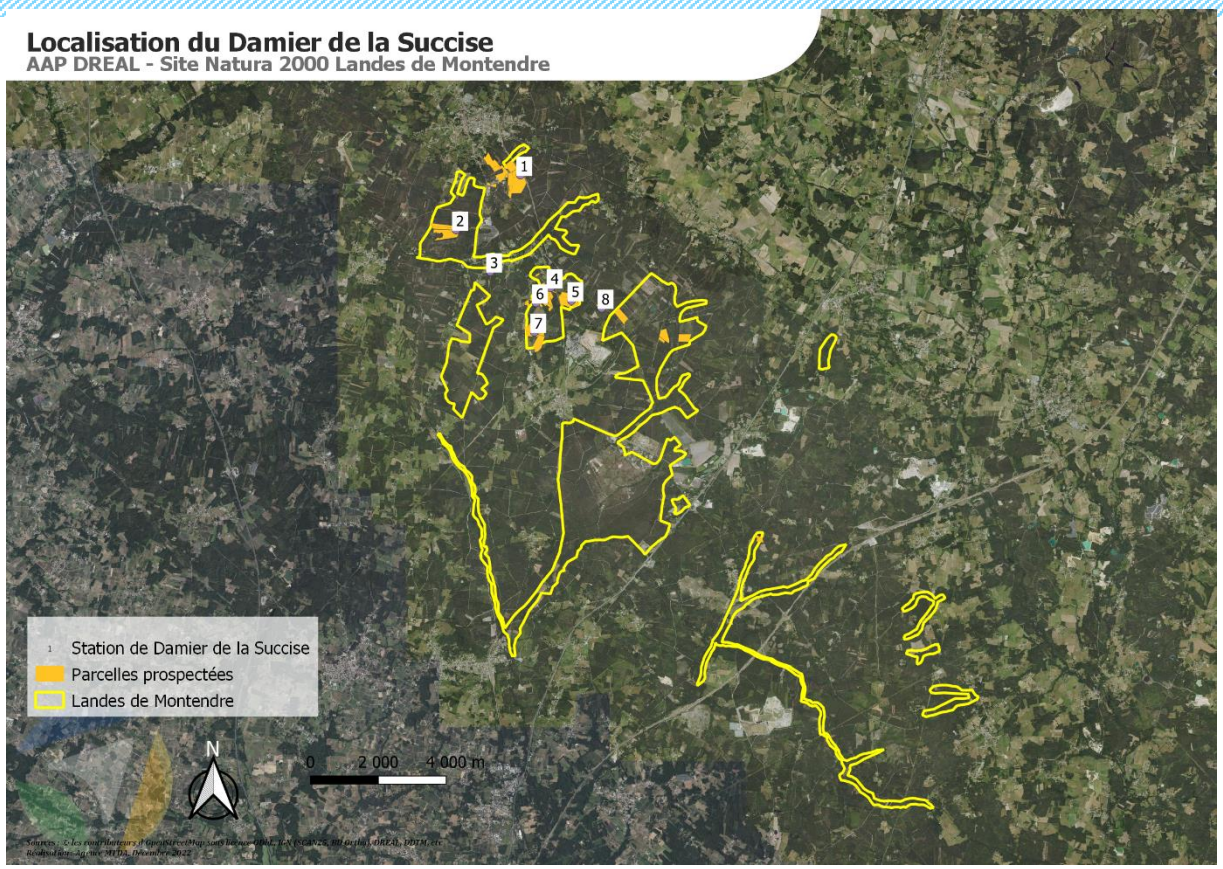

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) © F. LEGER

Plus généralement, ces informations permettront la mise à jour du FSD et les éléments populationnels des fiches espèces, voire l'ajout de fiche(s) espèce(s). Au-delà de l'amélioration des connaissances, le projet a également pour finalité de donner des pistes d'amélioration des fiches actions et éventuellement de créer de nouvelles fiches de préconisation cohérente pour la gestion des 16 sites Natura 2000. Il permettra également de cibler les secteurs et les actions à mettre en œuvre pour conserver ces espèces au travers de divers outils (contrat, MAEc, etc.). Toutes les données et résultats de suivis permettront également d'alimenter la déclinaison régionale du PNA en faveur des papillons de jour et permettront de fournir une assistance technique plus précise et détaillée en fonction du contexte aux animateurs et gestionnaires de sites.

Enfin, cet état permettra le déploiement d'un suivi dans la mesure où les protocoles sont reproductibles (et les résultats comparables).

Il est important de souligner que ce projet pourra également alimenter les réflexions sur la reconnexion des métapopulations de ces quatre espèces d'intérêt communautaire. Ces perspectives stratégiques pourront faire l'objet d'une continuité opérationnelle de la présente demande dans le cadre d'un autre appel à projet similaire.

En ce sens plusieurs prospections ont été réalisées sur les 3 espèces cibles qui concernent le site des Landes de Montendre. Si le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et l'Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris arion*) n'ont pas été retrouvé que ce soit en vol ou à l'état larvaire (chenille), les résultats sont assez satisfaisants pour le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) avec de nombreux contacts avec l'espèce, comme en atteste la cartographie ci-dessous.



Données de présence du Damier de la Succise

4.1.3 Projet Lycopode inondé

L'appel à projet 2022 « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 » de la DREAL Nouvelle-Aquitaine a également permis à la Ligue de Protection des Oiseaux de réaliser une recherche du Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) à la demande du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique.

Ces recherches n'ont cependant pas abouti à la découverte d'une station de Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) sur le site Natura 2000 Landes de Montendre.

4.1.4 Projet Vertigo de Desmoulins

Toujours dans le cadre des appels à projet de la DREAL NA, la LPO France a réalisé des prospections visant à rechercher le Vertigo de Desmoulins sur le site Natura 2000 Landes de Montendre.

Aucun Vertigo de Desmoulins n'a été retrouvé mais ces prospections ont permis de démontrer la présence de *Vertigo pygmaea* et *Vertigo antivertigo* (Vertigo des marais, déterminant ZNIEFF).

A ce titre, nous avons également profité d'une formation d'une demi-journée sur la recherche et l'identification de cette espèce à enjeu.

4.1.5 Projet chiroptères

Dans le cadre de l'appel à projet 2023 « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 », nous avons pris part au montage d'un projet porté par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Ce dernier intitulé « Amélioration des connaissances chiroptérologiques de 3 sites Natura 2000 » a d'ailleurs été retenu. D'une durée de 2 ans (avril 2023 – avril 2025), il concerne les sites Natura 2000 suivants : La ZSC n°FR7200684 « *Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde* », La ZSC n°FR5400437 « *Landes de Montendre* » et la ZSC n°FR7200685 « La Vallée et Palus du Moron ».

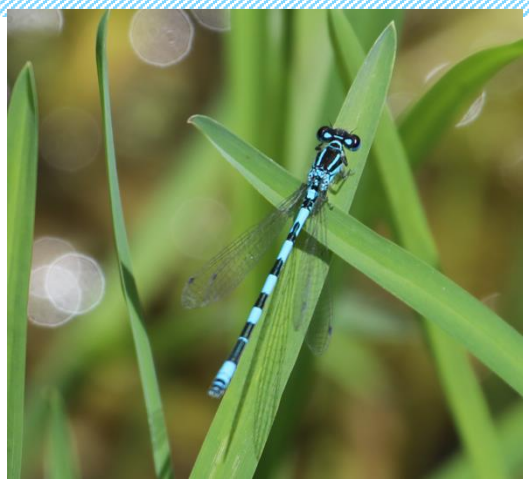
Le projet veut permettre l'intégration de l'enjeu « Chiroptère » dans la gestion et l'aménagement de ces trois sites Natura 2000 voisins, situés entre le nord Gironde et le sud de la Charente-Maritime et répartis sur deux bassins versants voisins, celui de la Livenne et celui du Moron. Pour ces sites, les données existantes sur les chauves-souris sont soit restreintes, soit inexistantes. Quand elles y sont mentionnées, les FSD concernés recensent entre 1 et 7 espèces selon les sites : Grand Rhinolophe, Barbastelle, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, le Murin de Bechstein, Minioptère de Schreiber, Petit rhinolophe.

Le travail d'inventaires standardisés permettra d'apporter aux gestionnaires un premier niveau de connaissance sur les espèces et des outils mobilisables pour la gestion et l'animation de la démarche Natura2000. Les 3 objectifs principaux seront :

- Mesurer la diversité des espèces sur les sites en confirmant la présence des espèces pressenties lors de l'élaboration des DOCOB et de compléter la liste des espèces présentes.
- Évaluer le niveau de sensibilité des différents ouvrages du réseau hydrographique du bassin versant en entreprenant l'inventaire des ponts, moulins des réseaux hydrographiques.
- Caractériser les différents types de ripisylves favorables à la présence des Chiroptères en évaluant les modalités d'occupation de ces milieux par les espèces présentes.

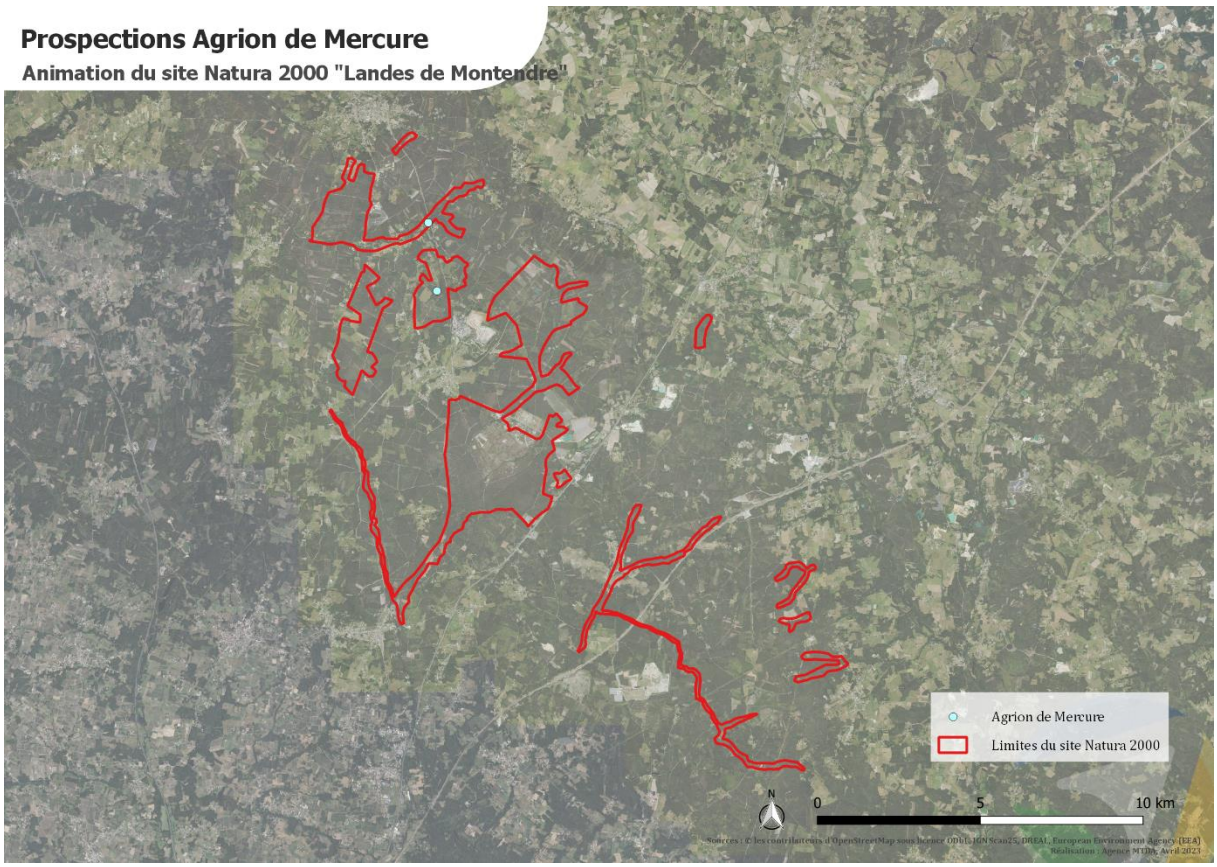
4.2 Autres suivis : Prospections Agrion de Mercure

Dans le cadre des jours alloués chaque année aux suivis naturalistes du site, nous avons décidé cette année de travailler sur l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), espèce inscrite au Formulaire Standard de Données (FSD) du site, mais pour lequel nous ne disposons que de peu de données récentes.



Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) © F. LEGER

Ainsi nous avons procédé par prospections ciblées à pied sur les secteurs qui nous semblaient les plus pertinents. Ce sont ainsi deux secteurs sur lesquels nous avons retrouvé cette espèce (cf. carte ci-après).



5. Assistance administrative et bilans annuels

5.1 Organisation de réunion du comité de pilotage

En raison de l'application de la loi 3DS et de la passation du pilotage de l'animation des sites Natura 2000 terrestres entre la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine, il a été décidé de ne pas tenir le COPIL en avril 2023 comme initialement prévu. Deux possibilités sont aujourd'hui à l'étude, à savoir soit le décalage du COPIL au dernier trimestre 2023 ou bien l'envoi d'une présentation avec le présent bilan annuel d'animation.

5.2 Gestion administrative et financière

Lors de la période mai 2022 – avril 2023 nous avons également réalisé des missions liées à la gestion administrative et financière du site Natura 2000 des Landes de Montendre :

- Alimentation régulière du Système d'Information du réseau Natura 2000 ;
- Réalisation du présent bilan annuel afin d'avoir un suivi des actions menées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 ;
- Echange avec la Région Nouvelle-Aquitaine suite à la passation DDTM-Région afin de présenter le site, ces enjeux, les actions mises en place ainsi que les difficultés rencontrées ;
- Mise à jour du tableau de suivi de la réalisation des actions du DOCOB depuis son élaboration ;
- Suivi de la constitution du bon de commande mai 2023 – avril 2024 par la Région Nouvelle-Aquitaine en cohérence avec les propositions d'actions ;
- Facturation.

6. Synthèse

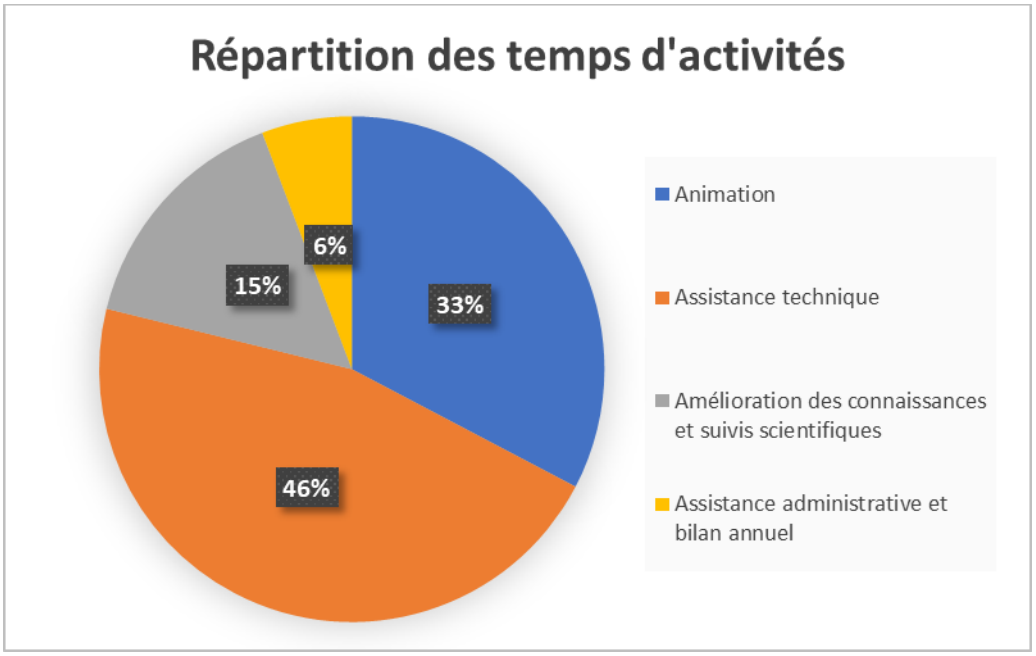
En cette nouvelle année d'animation, nous avons souhaité d'une part élargir nos techniques d'approche au sujet des outils Natura 2000 et d'autres parts toucher d'autres acteurs du territoire par nos actions. Ainsi comme évoqué dans le présent bilan, différents échanges/évènements/réunions ont été réalisés dans l'optique de trouver une solution aux problèmes identifiés lors de la précédente période d'animation.

En effet, dans le dernier bilan triennal d'animation, nous avions pointé la difficulté de mise en œuvre des différents outils (charte/contrat) mis à disposition par le dispositif Natura 2000. C'est en réponse à ce fait que nous avons ciblé les acteurs forestiers locaux ainsi que les élus du site afin que ces derniers soient des relais de notre actions sur le territoire. L'organisation de réunions publiques va également dans ce sens. Les résultats de ce choix sont encore limités mais nous poursuivrons ce travail durant les prochains mois d'animation du site.

Nous pouvons néanmoins mettre en avant de nombreuses réussites durant ces derniers mois et années avec de beaux projets et collaboration sur le territoire. Des actions de préservation des milieux

landicoles et du Lézard ocellé dans le camp de Bédenac et Bussac-Forêt en passant par le projet de sentiers pédagogiques à Montendre, cette année d'animation a également vu le renforcement de la collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (répartition et concertation pour les animations sur le territoire, intégration de projets de suivis biologiques, …). Ce travail en synergie avec les élus, les structures forestières locales et le CEN NA, entre autres, sera poursuivi dans les mois à venir.

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation de ce site Natura 2000 est décrite par le diagramme et le tableau suivants :



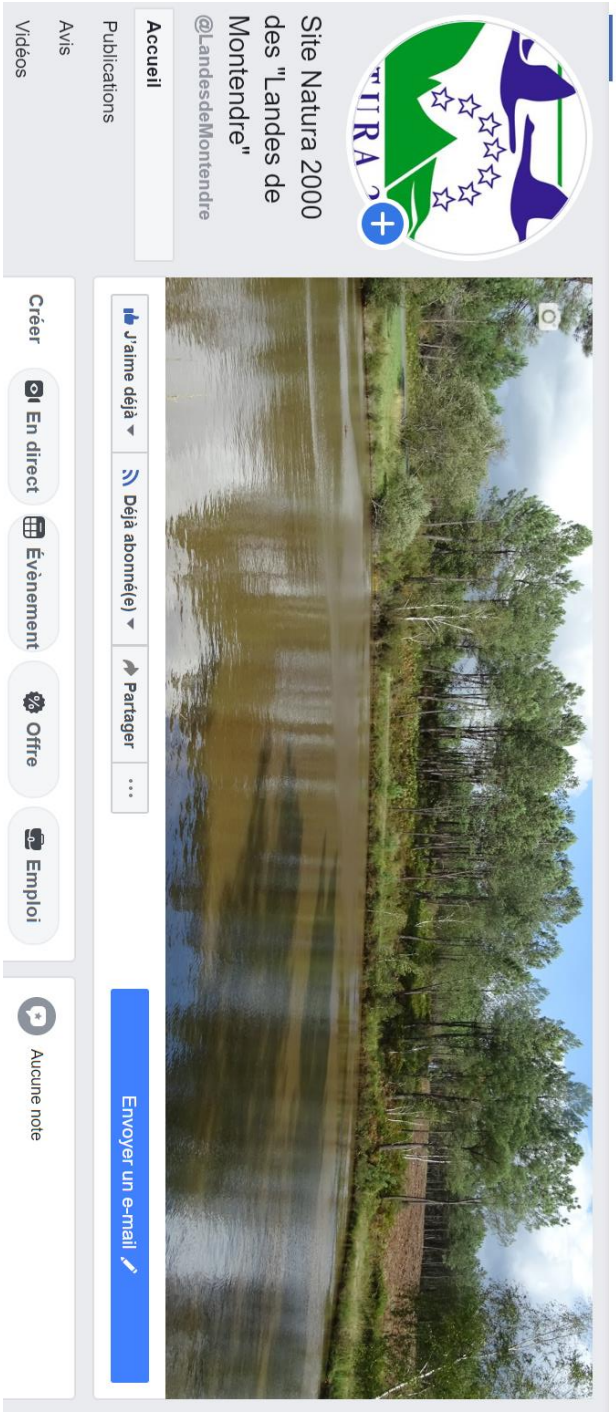
Items du CCTP		Temps prévu	Temps passé	Différence
Animation	Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information et de communication	6,5	7	+0,5
	Echanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	1	1,5	+0,5
Assistance technique	La contractualisation des actions du DOCOB	6,5	7	+0,5
	Natura 2000 dans les politiques publiques	0,5	0,5	-
	Assistance aux porteurs de projets dans les études d'incidences	1	2	+1
	Réunions avec les services de l'Etat	2,5	1,5	-1
	Assistance au projet de sentier d'interprétation	2	3	+1
	Assistance à la structure en charge de l'évolution du périmètre du site	2	0,5	-1,5
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques du DOCOB	Suivis biologiques du site	5	5	-
	Mise à jour du DOCOB	1	1	-

Assistance technique et administrative	Organisation des comités de pilotage (COPIL)	1,5	0,5	-1
	Elaboration du bilan d'activités annuel	1	1	-
Total		30,5	30,5	-

L'élément ci-après correspond au tableau de suivi de l'avancement de l'atteinte des objectifs du DOCOB du site Natura 2000 Landes de Montendre :

Nomemclature du DOCOB					Evaluation sur la période visée			Perspectives		
Objectifs généraux	Objectif opérationnel	Code action	Action	Priorité	Réalisation de l'opération	Précision sur la réalisation	Atteinte de l'objectif	Suite à donner	Echelle temporelle	Remarques
Assurer la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire identifiés en conciliant les activités humaines (économiques, de loisirs, ...) présentes, dans le respect de la propriété privée	Préserver l'intérêt biologique des landes	L1	Restaurer les landes et pelouses dégradées	***	Partielle	Mise en place de gestion spécifique aux landes par le CEN NA sur les parcelles qu'il gère, ainsi que sur le camp de Bédenac et Bussac-Forêt avec l'ONF		Poursuite et soutien au CEN NA notamment par des contrats Natura 2000 sur la poursuite de ces actions.	Dès que possible	Efforts à poursuivre avec le CEN + diffusion au maximum de la plaquette "charte" et actions concertées avec le CRPF et Alliance Forêt Bois
		L2	Entretenir périodiquement les landes	***						
		L3	Elaborer un plan de gestion spécifique au secteur les Ardillasses/Corignac	***	Oui	Plan de gestion sur le site Naturel de Corignac (2006-2026) et plan de gestion de terrains en mesures compensatoires Calcia sur le secteur des Ardilasses (2016-2026). Ces deux plans de gestion sont portés par le CEN NA		Suivre l'application de ce plan de gestion	Jusqu'à leur terme	Mise en place de contrat sur le secteur des Brandes avec possibilité de nouveaux contrats à venir
		L4	Elaborer un plan de gestion spécifique au camp militaire de Bussac/Bedenac	**	Partielle	Réalisation de plusieurs diagnostics et suivis (flore, habitats, amphibiens, reptiles, insectes...) avec des préconisations de gestion sans plan de gestion à proprement parler. Mise en place d'actions ciblées sur le Lézard ocellé et les milieux landicoles		Poursuivre l'animation du groupe de travail sur le camp millitaire et la mise en œuvre des actions de gestion	Dès que possible	-
	Augmenter l'intérêt biologique des boisements résineux	F1	Adapter les techniques d'installation et d'entretien des boisements	**	Partielle	Plusieurs actions de gestion de ce type mises en place par le CEN NA sur les terrains qu'il gère. Concertation avec le CNPF et Alliance Forêt Bois pour une meilleure prise en compte des enjeux du site dans la gestion forestière		Poursuite et soutien au CEN NA notamment par des contrats Natura 2000 sur la poursuite de ces actions. Poursuite du travail avec les acteurs forestiers et réalisation de réunions conjointes	Dès que possible	Efforts à poursuivre avec le CEN + diffusion au maximum de la plaquette "charte" et actions concertées avec le CRPF et Alliance Forêt Bois
		F2	Création ou rétablissement de clairières ou de landes	**						
		F3	Favoriser le développement de bois sénescents	**						
	Maintenir les surfaces en forêt feuillue	F4	Appliquer une sylviculture adaptée aux chênaies	*						
		F5	Réhabilitation ou création de ripisylves	***						
		F6	Réhabilitation des boisements humides dégradés	**						
	Préserver l'intérêt biologique des étangs, mares, points d'eau et cours d'eau - Favoriser l'entretien préversant l'intérêt biologique des habitats	E1	Création, restauration, entretien des mares et points d'eau	**	Partielle	Plusieurs actions de gestion de ce type mises en place par le CEN NA sur les terrains qu'il gère + signature charte par la CCE		Poursuite et soutien au CEN NA notamment par des contrats Natura 2000 sur la poursuite de ces actions.	Dès que possible	
		E2	Entretien des cours d'eau	**						
Susciter auprès de la population et des acteurs locaux la prise en considération de l'intérêt écologique du site et de ses enjeux	Faire connaitre les richesses biologiques du secteur - Intégrer la préservation du patrimoine naturel dans le développement et la promotion des activités touristiques et de loisirs	C1	Réalisation d'une plaquette de vulgarisation	**	Partielle	Ce type de support de communication n'a pas été réalisé, en revanche un poster, un site internet et une page facebook ont été conçus avec également des articles dans la presse locale et les bulletins municipaux		Poursuivre le travail de sensibilisation du grand public, des scolaires et des profesionnels	Tous les ans	Plaquette à voir dans les années à venir, pas forcément indispensable
		C2	Formation auprès des propriétaires et des exploitants	***	Partielle	Une journée de ce type était prévue en 2020-2021 en partenariat avec le CNPF mais annulée (Covid). Réalisation d'une plaquette et contacts/sensibilisation auprès de plusieurs propriétaires.		Réalisation d'une réunion conjointe avec le CNPF fin 2023	Tous les ans	Compliqué à mettre en place, réticences "administratives" des propriétaires notamment lié à la compatibilité avec leur PSG. Proposition d'intervention thématique dans les mois/années à venir avec le CEN, le CNPF et Alliance Forêt Bois
		C3	Animation auprès des scolaires	**	Non	2 animations en salle et 2 sorties sur le terrain avec l'école primaire de Clérac		Poursuite du programme d'animation concertée avec le CEN NA	Tous les ans	Axe de travail important
		C4	Animation auprès du grand public	**	Oui	Réalisation de sorties grand public (JMZH, prospections participatives, Fete de la Nature, ...)		A poursuivre à raison d'au moins deux par an	Tous les ans	Volonté importante du grand public, là encore très positif

Nomemclature du DOCOB					Evaluation sur la période visée			Perspectives		
Objectifs généraux	Objectif opérationnel	Code action	Action	Priorité	Réalisation de l'opération	Précision sur la réalisation	Atteinte de l'objectif	Suite à donner	Echelle temporelle	Remarques
Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Document d'Objectifs	Pérenniser la démarche de concertation pour la mise en œuvre et le suivi des résultats du Document d'Objectifs	MO1	Ajuster le périmètre afin de renforcer sa cohérence	***	Partielle	Modification du périmètre du site Marais de Braud en cours de validation par le MNHN diminuant celui du site Landes de Montendre.		Modification du périmètre du site Landes de Montendre à prévoir dès que possible	Dès que possible	Nécessité de recentrer le périmètre du site sur les enjeux landicoles afin de gagner en cohérence vis-à-vis des sites Natura 2000 "cours d'eau" à proximité
		MO2	Protection par maitrise foncière ou d'usage	***	Oui	Acquisition/gestion de nombreuses parcelles par le CEN NA		Action à poursuivre dans les années à venir (notamment via les parcelles communales de Montendre)	Tous les ans	Point très positif sur le site avec de nombreux sites de compensation ou conventionnés
	Mener des études complémentaires	MO3	Diagnostic Vison d'Europe : Enjeux routiers et risques de collision	**	Non	Action non mise en place mais contacts réguliers avec le PNA Vison qui élabore actuellement un protocole de caractérisation des ouvrages couplé à des préconisations		A mettre en place suite à la validation de ce protocole (en stand-by à l'heure actuelle). Recherche de la Loutre d'Europe prévue sur le site en 2023	Dès que possible	Dans l'attente
		MO4	Etude hydrobiologique des cours d'eau	*	Oui	La qualité hydrobiologique de la Livenne (au niveau de Corignac), évaluée entre 2011 et 2012, est aussi bonne avec une très bonne note d'IBG RCS pour 2011 et 2013. La Saye quant à elle présente un état biologique bon entre 2014 et 2018.		Garder le contact avec les syndicats de rivière locaux pour suivre l'évolution de la qualité de l'eau	Tous les ans	-
		MO5	Programme expérimental de pose et d'entretien de gîtes artificiels	**	Non	Pas d'action de ce type réalisée mais des mesures pour le vieillissement des boisements (favorables aux chiroptères) prévues dans les différents plans de gestion appliqués sur le site		Pas à l'ordre du jour	-	Réalisation d'inventaires chiroptères sous les ponts et d'écoutes acoustiques au niveau des ripisylves en 2023 et 2024
		MO6	Recherche spécifique de l'Azuré de la Sanguisorbe	*	Partielle	Recherche de chenilles sur plusieurs parcelles dans le cadre d'un AAP de la DREAL entre 2022 et 2025		Poursuite des inventaires	Sur la période 2022-2025	Pas de détection de l'espèce à ce jour
		MO7	Elaboration d'un projet de C.A.D "Landes de Montendre"	**	Non	Cette action n'a pas été réalisée		Pas à l'ordre du jour	-	-



En-tête de la page Facebook du site Natura 2000



Page d'accueil du site internet du site Natura 2000



Affiche pour la sortie Odonates du 05 août 2023



Affiche pour les évènements organisés dans le cadre de la

Journée Mondiale des Zones Humides 2023

La charte Natura 2000, un outil qui met la préservation de la nature à la portée de tous.

Réunion d'information
La Charte Natura 2000
Site des Landes de Montendre



Réunion publique d'information sur la charte Natura 2000